



photo : Guittre Hartog

Derniers kilomètres historiques pour le droit au logement

« DE VILLES EN VILLAGES »

UN COUP DE CIRCUIT POUR LE DROIT AU LOGEMENT

Du 23 août au 1er octobre, les Québécois et Québécoises ont dû subir 39 jours de promesses magiques, d'étreintes de bébés joufflus et de selfies faussement négligés [...]

PAGE 9

**INCENDIE AU SÉJOUR :
CINQ MOIS APRÈS**

PAGE 6

**PIQUE-NIQUE À QUÉBEC :
« ENGAGEZ-VOUS POUR LE COMMUNAUTAIRE »**

PAGE 15

**ÇA BOUGE À L'ANCIENNE
BOUCHERIE BÉGIN**

PAGE 5



Problèmes de logement ??

Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

418-522-0454

DES TRAVAUX MAJEURS À LA QUINCAILLERIE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Par Marie-Ève Duchesne

L' INFOBOURG

Journal de quartier publié à 6 500 exemplaires, cinq fois par an depuis 1990, *L'Infobourg* est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs et auteures.

Écrivez-nous, passez nous voir!

Comité de rédaction pour ce numéro

Fabien Abitbol, Marie-Ève Duchesne, Andrée O'Neill, Mathieu Nicolet.

Ont aussi contribué

Vincent Baillargeon, Louis Dumoulin, Lili Lapointe, Pascaline Lamare, Agathe Légaré, Kéven Bibeau-Létourneau, Charles-Olivier P. Carrier, Méric Sauvé.

Mots croisés

Agathe Légaré

Graphisme

Anne-Christine Guy

Correction

Catherine Duchesneau

Photographie

Toutes les photos proviennent du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, sauf avis contraire.

Publicité

Marie-Ève Duchesne (418-522-0454)

Coordonnées

780, rue Sainte-Claire, Québec, G1R 1P9
418-522-0454
www.compop.net
comite.populaire@videotron.ca

Veillez noter que notre politique d'information est sur le site web du Compop : compop.net/polinfo.

La publicité est la principale source de revenus de *L'Infobourg*. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, Centraide et par des activités d'autofinancement.



L'équipe de la quincaillerie Saint-Jean-Baptiste est toujours prête à vous accueillir et vous invite à venir voir en personne les améliorations apportées.

Il suffit d'entrer rapidement à la quincaillerie Saint-Jean-Baptiste pour remarquer l'étendue des travaux majeurs qui y ont eu lieu pendant le mois de septembre. Réouverture depuis le 1er octobre dernier, la quincaillerie a officiellement fait peau neuve en épurant son hall d'entrée et en augmentant les possibilités d'inventaire par le changement de direction des allées.



Cette quincaillerie, qui est d'ailleurs la plus vieille quincaillerie de la ville de Québec, a donc fermé ses portes pendant quatre semaines, réalisant ainsi sa plus longue période de fermeture de son histoire. Les clients et les clientes devraient être satisfaits par l'éventail de choix qu'il est maintenant possible d'y retrouver. De nouvelles gammes de peinture, un plus grand choix d'outillage, de produits ménagers ou de cuisine : les travaux auront permis d'offrir plus d'espace, et ce, sur les deux étages.

Ces travaux font suite au changement de bannière de la quincaillerie. En effet, en 2017, la quincaillerie est devenue une succursale Home Hardware, délaissant celle de Rona. Il s'agissait donc d'une deuxième phase pour la quincaillerie, qui souhaitait se mettre aux normes de la chaîne.

L'ensemble de l'équipe, sous la gérance de M. Marc Pomerleau, est disponible pour répondre à toutes vos questions. Un événement spécial afin de souligner la réouverture aura lieu au cours de l'automne. Afin de rester à l'affût de cet événement, dont la date n'est pas encore fixée, passez voir l'équipe (et profitez-en pour faire quelques achats) ou suivez la page Facebook de la quincaillerie.

**BIENVENUE
À ÉPICERIE
ET AUBERGE
J.A. MOISAN.**

699, rue Saint-Jean, Québec
Tél.: 418-522-0685
www.jamoisan.com
j.a.moisan@bellnet.ca

**Institut
Goarin**

Isabelle
Esthéticienne et massothérapeute agréée

Soins du visage sur mesure - Épilations à la cire
Massages - Cosmétiques naturelles et locales

418 261-4044
816 rue D'Aiguillon - institutgoarin.com

AIRBNB : ON ÉTOUFFE DANS SAINT-JEAN-BAPTISTE

La brise qui souffle sur le pavé brûlant transporte la chaleur à travers les foyers du faubourg. L'ombre d'une canopée est une douceur réservée à la cour intérieure et la seule forêt publique au-dessus du quartier est celle des conifères nus d'Hydro-Québec.

Lorsqu'il fait chaud dans Saint-Jean-Baptiste, il fait vraiment chaud. La nuit, au deuxième, côté rue, on est forcé de choisir notre poison : le vacarme chaotique des festivaliers ivres ou la température suffocante de l'air stagnant.

C'est comme ça, ici, que vivent les « locaux » durant l'été, et c'est aussi ce que subissent les touristes qui veulent faire « comme les locaux ». Mais ne pas dormir la nuit, c'est délicat lorsque l'on paie le gros prix. Sur le site web d'Airbnb, c'est la consternation générale : pourquoi n'offres-tu pas la clim dans ton loft ou ton condo tout neuf ?



photo : Fabien Abitbol

Un exemple parmi tant d'autres de ces cadenas contenant les clés pour les touristes et qui poussent comme des champignons dans le quartier.

99 raisons

Entre avril 2016 et avril 2018, les enquêteurs du ministère du Tourisme ont fait émettre 99 contraventions pour hébergement touristique illégal, dont 35 à Québec (1). On estime entre 2 000 et 2 500 annonces d'hébergement touristique dans la ville seulement sur le site d'Airbnb. De ce nombre, si nous nous fions aux données fournies par le ministère du Tourisme sur la quantité de demandes d'attestation de classification qu'ils ont autorisées, une très faible portion serait légale (2).

Le ministère du Tourisme visiblement dépassé par la situation, la responsabilité des enquêtes et des inspections a été transférée le 12 juin à Revenu Québec. Selon Radio-Canada, en 18 jours, entre le 18 juin et le 6 juillet, le nouveau mandataire a réalisé 1 451 inspections de plus que le ministère du Tourisme en deux ans (3). Comme quoi, avec de la volonté et des moyens, on peut réaliser ce que l'on pensait impossible. Mais quelle volonté ? « L'important, c'est de s'assurer du respect des obligations fiscales pour éliminer toute concurrence déloyale dans le secteur de l'hébergement touristique », a répondu la porte-parole de Revenu Québec. Révélateur. C'est dans ce rôle de gardien et facilitateur de l'expansion du marché que l'État moderne s'est montré le plus efficace.

Si on se réjouit que la température monte pour les propriétaires d'auberges illégales, restons tout de même lucides. Ce n'est pas pour la défense de la vie de quartier que l'État mobilise ses ressources, mais plutôt pour la normalisation, l'intégration au marché de l'hébergement du type Airbnb. Et puis, pour le moment, c'est plutôt facile d'émettre des contraventions. À Québec, avec le moratoire, virtuellement toutes les annonces affichées sur le web sont illégales et Airbnb a accepté de coopérer avec Revenu Québec pour la perception des taxes sur les transactions réalisées sur le site, fournissant du même coup de précieuses informations à l'État. Mais pour combien de temps ?

Volontarisme

À Québec, dans une consultation présidée par les représentants et représentantes de l'industrie touristique, on a convenu d'un plan typique de la logique bureaucratique : on va restreindre l'utilisation commerciale d'Airbnb aux artères commerciales et permettre l'utilisation non commerciale (chez l'occupant ou l'occupante) partout ailleurs. Écartant la discussion juridique sur la possibilité pour la Ville de Québec de créer ces nouvelles catégories de logements, on peut se demander : comment la Ville pense-t-elle faire appliquer le règlement ?

Il fait 35 degrés à l'extérieur. La salle de conférence de l'hôtel de ville est rafraîchie par la climatisation centrale. Elle permet aux mesdames et aux messieurs âgés, habillés de vêtements griffés, de parler des tendances touristiques des mystérieux « milléniaux » sans trop transpirer. Un homme aux cheveux gris et à l'air important prend le micro. Voilà qu'il nous présente l'une des recommandations de ce comité de travail voulant qu'un registre municipal soit créé, permettant ainsi magiquement de faire le suivi du phénomène toujours grandissant dans la ville. « Si l'infrastructure web permet une inscription rapide, il sera facile pour les hôtes de résidences touristiques de s'inscrire et ainsi de les réguler ». Selon lui, proprios et autres illégaux sur Airbnb vont carrément se dénoncer eux-mêmes si le mécanisme d'inscription est suffisamment simple.

Comment allumer un feu

Le ministère du Revenu se trompe lorsqu'il prétend qu'Airbnb est un enjeu financier.

La Ville se trompe lorsqu'elle prétend qu'Airbnb est un enjeu de droit territorial.

Airbnb est un enjeu existentiel. C'est le dernier avatar d'une lutte permanente sur le terrain de la vie. La vie de quartier. Nous devons impérativement reconnaître les processus généraux, globaux, qui affectent notre quartier. Indépendamment de ce que sont le droit ou la fiscalité, l'image de Saint-Jean-Baptiste est devenue intéressante à consommer pour une certaine population, qu'elle soit en vacances ou en condo. C'est comme cela qu'ils y viennent. Parce que c'est tendance ; parce que les briques rouges, les lattés et les bières de micros, c'est beau et c'est bon ; parce que la vie de quartier est authentique. C'est ce qu'ils viennent acheter ici. Et tranquillement, la vie s'échappe, consommée dans le feu de leurs besoins et de leurs moyens de riches, à grands coups de caméras et de flics... Et ça ne changera pas avec un nouveau zonage ou des taxes plus justes. On pourrait dire que si Airbnb est un outil qui approfondit un peu plus cette tendance à la séparation du monde, même sa disparition n'entraînerait pas la fin du processus.

Par Charles-Olivier P. Carrier

Il ne reste qu'à lutter. Lutter pour éviter que les quartiers deviennent ce que le Vieux-Québec est à présent : un désert en carton-pâte. Il faut animer le quartier, occuper ses parcs, ses poteaux de téléphone, ses rues, ses petits commerces, ses murs. Un des phénomènes qui permet la prolifération d'Airbnb, c'est celui de ne plus connaître nos voisins, et de s'en foutre. Quitte à utiliser et développer des formes le favorisant (groupe communautaire, coopérative d'habitation, amitié), nous devons reprendre possession de notre monde... et le défendre.

(1) En vous rappelant, par ailleurs, qu'au printemps 2017, le Comité populaire a déposé au ministère et à la Ville un dossier bien étoffé de 15 plaintes.

(2) Julie Marceau, 27 avril 2017, La loi Anti-Airbnb a peu d'effets. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1030589/la-loi-anti-airbnb-a-peu-effet-logements-location-quebec-montreal>

(3) Alexandre Duval, 24 juillet 2018, Québec, championne de l'hébergement touristique illégal ? Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1114296/quebec-airbnb-hebergement-touristique-illegal-constats-infraction>

QUE SE PASSE-T-IL AU 511, RUE SAINT-JEAN ?

Par Fabien Abitbol

Depuis le déménagement du commerce Au Poisson d'or sur Cartier, début 2018, le local était vacant. À la fin de l'été, des travaux y ont été effectués. On pouvait espérer un nouveau commerce, mais ce n'est apparemment pas le cas...



Depuis quelques semaines, d'épais rideaux rouges ont été posés derrière les fenêtres de ce qui était devenu depuis deux ans « the place to be » sur Saint-Jean pour trouver une grande variété de poissons, fruits de mer, et crustacés, y compris sur commande. Mais Cyrice Vigneault voulait s'agrandir, et a trouvé à son goût le local laissé vacant par Francesca Rochetta lorsqu'elle est venue s'installer sur la rue Saint-Jean (salon de coiffure F & Cie). Le poissonnier est donc parti sur l'avenue Cartier.

Construit en 1910, l'édifice du 511, rue Saint-Jean, comporte deux logements en étages et un commerce. Au rôle d'évaluation de 2018, 2019 et 2020, qui date de juillet 2018 et qui vient d'être rendu public, on lit encore comme « utilisation prédominante » qu'il s'agit de « vente au détail de poissons et de fruits de mer ». La propriétaire y est mentionnée comme la même depuis septembre 1990. Par rapport au rôle antérieur, la valeur de l'immeuble (terrain et bâtiment) a augmenté de 6,15 %.

La grille de spécifications, datée du 6 juin 2018, est comme toute la zone de la SDC : sauf dérogation, un commerce est supposé être au rez-de-chaussée. En clair, cela ne peut pas être un logement (sauf changement de zonage autorisé), et il est précisé sur ce document que « la location d'une chambre à une clientèle de passage est associée à un logement ».

Pourtant, au mois de septembre, il nous est apparu que les travaux à cet endroit donnaient comme résultat un logement que l'on pourrait considérer dans le quartier comme haut de gamme, avec déjà pas mal de décorations aux murs, entre autres détails. Une riveraine qui réside sur la rue Saint-Jean et qui semble bien informée nous a également confirmé qu'il s'agira d'un logement.

À la section « Permis et inspection » de l'arrondissement La Cité-Limoilou, la réponse est claire : « La réglementation actuelle ne permet pas de modifier l'usage commercial actuel en logement sans obtenir une modification de zonage au préalable. Les travaux nécessiteraient un permis de construction qui serait refusé en fonction des dispositions en vigueur. »

LE STATIONNEMENT PEUT DÉSORMAIS ÊTRE INTERDIT EN TOUTE SAISON

Par Fabien Abitbol

Depuis l'été, l'interdiction nocturne du stationnement peut survenir à n'importe quel moment, et pas uniquement pour les opérations de déneigement.



photo: Fabien Abitbol

Un exemple de la nouvelle signalisation, réservée à 17 voies de Québec, dont la rue Saint-Jean.

Peut-être avez-vous remarqué sur la rue Saint-Jean de nouveaux panneaux d'interdiction de stationnement à proximité des feux clignotants ? Peut-être aussi avez-vous remarqué que les horaires d'interdiction ont été modifiés ?

En fait, le règlement RVQ 2683 adopté par la Ville durant l'été modifie le règlement RVQ 2111 régissant le stationnement et la circulation. Désormais, les interdictions nocturnes de stationnement sont harmonisées : il est interdit de stationner de 22 h à 7 h le lendemain (au lieu de 23 h à 6 h 30 dans beaucoup de rues), sauf sur la rue Saint-Jean, où l'interdiction ne s'applique qu'à minuit.

Dans ce règlement d'harmonisation, la rue Saint-Jean fait partie des dix-sept voies où les horaires sont différents, comme du reste le chemin Sainte-Foy et la côte de la Fabrique, ce qui est cohérent.

Là où les choses se corsent (pour les automobilistes), c'est que les feux peuvent se mettre à clignoter, par exemple à la fin d'avril ou à la mi-juillet. En effet, l'expression « opération d'entretien hivernal de la voie publique » qui figurait au RVQ 2111 est remplacée par « opération d'entretien de la voie publique ». La suppression dans ce règlement de toute notion d'hiver va permettre, pour le plus grand bonheur des résidents, résidentes, piétons et piétonnes de faciliter aussi, par exemple, les opérations de nettoyage de printemps, ou éventuellement les restes d'un événement quelconque qui aurait laissé des traces.

Par surcroît, les feux doivent commencer à clignoter au moins quatre heures avant l'interdiction, soit une heure de plus que dans le passé. En clair, cela donnera la mise en service des feux orange au plus tard à 18 h dans toutes les rues, ou à 20 h dans les rues dérogatoires comme la rue Saint-Jean.

À la mi-octobre, dans les rues résidentielles du quartier, certains panneaux avaient changé, d'autres pas.



photo: Fabien Abitbol

Tout près du Compop, un panneau de rue résidentielle a été installé.

SAINT-JEAN-BAPTISTE, À VIVRE ET À PARTAGER

Par Louis Dumoulin, président du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste



En tant que président du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste depuis l'automne 2009, j'ai eu le plaisir de célébrer le 25e anniversaire de la création de la formule québécoise des conseils de quartier.

Nés d'un projet pilote qui s'est déployé de 1993 à 1996, initié par le Rassemblement populaire, qui en avait fait un de ses chevaux de bataille lors de l'élection de 1989, les conseils de quartier de Saint-Jean-Baptiste et du Vieux-Limoilou se sont taillés au fil des années une place importante dans la démocratie municipale, grâce à la participation citoyenne.

Le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste (CQSJB) est à la fois une partie de structure municipale pour les aspects de consultation publique et un organisme « indépendant » par son pouvoir d'initiative, enchassé dans la Loi sur la Ville de Québec. Porteur des besoins et des attentes des résidents, résidentes, commerçants et commerçantes du quartier, il a participé à de nombreuses consultations publiques et rédigé de nombreux mémoires déposés tant à la Ville de Québec qu'à des commissions du gouvernement du Québec. Le CQSJB est également le promoteur de nombreux projets concrets au sein du quartier, favorisant la qualité de vie pour tous ses usagers et usagères : parmi les projets (réalisations) les plus visuels, la place de l'église Saint-Jean-Baptiste, le réaménagement et l'interprétation du cimetière Saint-Matthew.



photo: Fabien Abitbol

À l'occasion de leur 25e anniversaire, les conseils de quartier de Saint-Jean-Baptiste et du Vieux-Limoilou ont organisé les Journées de la participation citoyenne. Le coup d'envoi a été donné « en terrain neutre » (à La Barberie) par Laurie Vallières, de Saint-Jean-Baptiste, et Raymond Poirier, du Vieux-Limoilou.

Pour animer ses actions et ses discours, le conseil de quartier s'est doté d'outils de planification dont, depuis ses débuts, un plan de quartier accompagné d'un plan d'aménagement des espaces publics. À partir de 2010, la vision évolutive d'un écoquartier urbain a commencé à percer. Puis ont suivi la Vision 2020, une vision du patrimoine (patrimoine religieux en particulier) et divers plans d'action que je vous invite à consulter. En bref, le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste a pu s'exprimer et souvent être entendu sur tous les aspects de la vie sur son territoire, menant à la préservation des caractéristiques communautaires et patrimoniales particulières au quartier Saint-Jean-Baptiste : environnement, espaces verts et verdissement, embellissement, propreté, patrimoine, vie économique, circulation, stationnement, nouveaux concepts de rues, transport en commun, piétonisation, vélo, conférences, enquêtes, expositions, etc.

En terminant, je remercie toutes les personnes bénévoles du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste, qu'elles soient membres du CA ou citoyens et citoyennes membres de comités de travail, pour leur implication bénévole tout au long de ces 25 dernières années qui ont passé terriblement vite. Je remercie également les conseillers et conseillères municipales avec qui nous avons eu la chance de travailler. Enfin, je remercie nos conseillers et conseillères en consultation publique de la Ville de Québec pour la qualité de leur travail, nous facilitant la tâche dans le cadre de notre mission et nous aidant à nous y retrouver dans une structure administrative en constante mutation.

Saint-Jean-Baptiste, à vivre et à partager... Nous continuerons durant les prochaines années à offrir à tous et à toutes un quartier authentique avec une qualité de vie toujours améliorée.



Charlotte, Solange et Jean-Philippe Courtemanche

L'inter Marché Saint-Jean

Livraison du lundi au samedi.
Ouvert tous les jours, de 8 h à 23 h!

418-522-4889,
850, rue Saint-Jean

ÇA BOUGE À L'ANCIENNE BOUCHERIE BÉGIN

Par Marie-Ève Duchesne

Vous l'aurez rapidement compris : la seule chose qui bouge sur le site de l'ancienne boucherie Bégin, située au 500, rue Saint-Jean, c'est le niveau de détérioration de l'immeuble que l'on peut voir, mais aussi sentir, en s'y aventurant tout près. Topo sur une plaie du quartier qui n'en finit plus de soulever l'indignation depuis la fermeture officielle en octobre 2012.

AVANT / APRÈS



Automne 2017. C'est à la rentrée l'année dernière que l'on apprend que l'ancienne boucherie a changé de propriétaire. C'est maintenant la firme d'ingénierie Genius qui reprend le flambeau, souhaitant y construire une dizaine de condos, tout en gardant un espace commercial au rez-de-chaussée. Rencontrée par le Comité populaire, la firme se veut rassurante : les demandes de permis de démolition et de construction vont bon train, si tout va bien l'édifice sera démoli avant l'hiver. Le représentant de la firme, M. Jean-Michel Munger, ferme toutefois la porte au projet déposé par le Compop en juin 2017 : celui d'exproprier l'édifice en vue de permettre la construction d'une coopérative d'habitation.

Hiver 2017. Suite à des demandes de modification du zonage, le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste organise une consultation publique le 13 décembre 2017. Tout ne va pas bon train dans le joyeux monde des demandes de permis. M. Munger affirmait alors, en consultation, qu'il espérait pouvoir entamer le désamiantage et la démolition en mars 2018. Le conseil de quartier avait alors décidé d'accorder les demandes de dérogation mineures au zonage pour le projet, et ce, pour une durée de cinq ans. La Ville a validé les propositions du conseil de quartier le 15 février 2018.

Maintenant. Depuis la dernière édition de *L'infobourg*, aucun changement sur ce projet controversé. Bien que l'on puisse lire certaines affirmations sur les réseaux sociaux à l'effet que le projet a « le vent dans les voiles », il n'en est rien. Toujours en date du 18 octobre 2018, il n'y a que deux unités qui sont officiellement vendues et une autre est réservée. Rien n'a donc bougé du côté des ventes depuis plusieurs mois.

Comme nous le disions dans la dernière édition, s'il faut un nombre minimal de ventes pour commencer les travaux, les premières briques ne sont pas près de bouger. À moins qu'elles ne s'effondrent... Advenant ce scénario, on pourra peut-être assister à une montée de lait du maire qui mettra le blâme sur le propriétaire actuel. Le propriétaire actuel répondra alors que la Ville lui met des bâtons dans les roues pour obtenir ses permis. Le maire reviendra à la charge, à coups de « proprios délinquants », stipulant que tout est en règle du côté des permis.

Attendez... Ça ne vous rappelle pas comme un sentiment de déjà-vu ?

C'EST DONC BIEN BEAU, LA MOBILITÉ À QUÉBEC !

Par Andrée O'Neill

Les femmes et les hommes qui veulent siéger à l'Assemblée nationale n'ont peut-être pas toutes et tous une connaissance très poussée de la langue française. Mais ils nous offrent de belles illustrations du mot oxymore. Un oxymore, c'est quand on dit quelque chose comme « hâtons-nous lentement » ou « elle est joliment laide cette tour de condos ».

À Québec, on veut un troisième lien et on va l'avoir. Et les écolos n'ont pas à s'inquiéter. Cet été, ces messieurs et dames (du PQ, du PLQ et de la CAQ) nous ont juré que ce troisième lien se fera de façon responsable, dans le respect de l'environnement et dans l'acceptabilité sociale.

Moi, ces belles valeurs, je les mets en pratique dans ma vie personnelle. Quand je texte en conduisant, je fais ça prudemment. Je jette mes mégots dans les bouches d'égoût, mais de manière responsable. Cet été, j'ai coupé les cinq arbres de ma cour arrière pour faire de la place pour ma piscine hors terre, mais j'ai consulté en amont (mes voisins, mon chat, etc.)

Un troisième lien bien fait, ça va être bon pour l'environnement. François Legault l'a dit : des chars au ralenti sur le pont à l'heure de pointe, ça pollue bien plus que des chars qui roulent vite.

Et puis, un pont-tunnel au travers de l'île d'Orléans, ça va être formidable pour l'économie de la région. Les beaux projets immobiliers, les belles taxes foncières !

À Québec, on va de l'avant. On ne se laisse pas influencer par la mode du « transport durable ». À un moment donné, faut prendre des décisions. Si on se met à écouter l'avis des universitaires communistes, on manque le train du progrès.

J'aime beaucoup ma nouvelle piscine. Enfin, du changement, enfin, de la fraîcheur ! C'est sûr que je n'avais pas prévu que tout le monde dans le quartier voudrait venir se baigner chez moi, et j'imagine qu'il va bientôt falloir que je l'agrandisse. Je ne sais pas trop combien ça va coûter, mais bof, suffit d'étaler ça un peu dans le temps. Au pire, je vais donner la facture à mes enfants et mes petits-enfants.

Unités	Chambres / Bureaux	Salle de bain	Superficie Brute	Disponibilité	Plan
Penthouse 1	3	1.5	1473pi ²	Disponible	Voir
Penthouse 2	3	1.5	1492pi ²	Vendu	Voir
Unité 102 (Réservé)	2	1	994pi ²	Réservé	Voir
Unité 103	2	1	954pi ²	Disponible	Voir
Unité 201	1	1	570pi ²	Disponible	Voir
Unité 202	3	1.5	1352pi ²	Disponible	Voir
Unité 203	2	1	980pi ²	Vendu	Voir
Unité 301	1	1	570pi ²	Disponible	Voir
Unité 302	3	1.5	1352pi ²	Disponible	Voir
Unité 303	2	1	980pi ²	Disponible	Voir

1 chambre: à partir de 224 000\$ + taxes
 2 chambres/bureau: à partir de 285 000\$ + taxes
 3 chambres/bureau: à partir de 435 000\$ + taxes


Stationnements intérieurs disponibles.



LE CRAC
ALIMENTS SAINS

LA CAROTTE JOYEUSE

690, rue St-Jean
Québec (Québec) G1R 1P8
Tél: 418-647-6881
Fax: 418-647-3953
Courriel: info@lecrac.com



Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

Michel Yacoub

► Assurance Collective
 ► Assurance Salaire
 ► Assurance Vie
 ► R.E.E.R Collectif
 ► R.E.E.R

501 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067
michel.yacoub@sympatico.ca

INCENDIE AU SÉJOUR : CINQ MOIS APRÈS

Par Marie-Ève Duchesne

C'est le 17 mai 2018 qu'un incendie se déclarait dans le garage situé au sous-sol de l'édifice bien connu du quartier Saint-Jean-Baptiste: Le Séjour. Situé sur la rue Saint-Jean, cet édifice de neuf étages comptait 135 logements, alternant du studio au 3 ½. Ce sont donc, au total, 135 ménages qui se

sont retrouvés à la rue, du jour au lendemain, la fumée ayant causé d'importants dommages partout dans l'édifice. Rapidement, des groupes comme le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste (Compop) et le Bureau d'animation et information logement (BAIL) ont été impliqués dans ce dossier, recevant de nombreux locataires ne sachant pas vers qui se tourner. Pris en charge par la Croix-Rouge pour les premières 72 heures, les locataires ont été laissés à eux-mêmes pour la suite des choses. À ce jour, les

locataires n'ont toujours pas pu réintégrer leur logement et ne pourront pas le faire avant un bon bout de temps, les travaux devant s'étaler sur une période allant de sept mois à un an. Certaines versions vont même jusqu'à deux ans de travaux.

Cinq mois après le sinistre, *L'Infobourg* souhaite revenir sur cet événement par le biais de témoignages de locataires évincés par la force des choses.

L'histoire de Mélanie*

Mélanie est locataire au Séjour depuis maintenant quatorze ans. Elle trouvait dans son logement un environnement qui lui correspondait bien : sur un étage tranquille, dans un quartier qu'elle avait choisi depuis son arrivée à Québec, avec un logement pas trop cher lui permettant d'avoir d'autres projets de vie. Lors de l'incendie, Mélanie n'était pas présente sur les lieux. Elle est allée rejoindre les autres personnes sinistrées en soirée, après son travail. Au début, les informations reçues laissaient présupposer que les dommages n'étaient que de l'ordre du nettoyage et ne prendraient que quelques jours. Le lendemain, quand elle a pu passer cinq minutes dans son logement pour prendre ses effets personnels, elle était même encouragée puisque son logement ne semblait pas trop endommagé.

Puis, les informations ont commencé à se préciser et ce fut le choc. En effet, tout le monde devait quitter pour une période de six mois à un an, peut-être même plus. Mélanie, comme plusieurs, a donc dû vivre le stress de la course au logement et toutes les tensions causées par les conditions difficiles du déménagement. En effet, le propriétaire n'ayant pas engagé de ressources suffisantes, les locataires ont eu beaucoup de difficultés à avoir accès à leur logement : les horaires changeaient, les heures étaient limitées.

Pour la suite des choses, Mélanie pense qu'elle aura un deuil à faire. Le logement sera-t-il le même ? Les rénovations seront-elles faites correctement ? Et combien ce dernier va-t-il lui coûter ? Néanmoins, elle désire y rester puisqu'elle y vivait bien avant ce nouveau propriétaire qui lui semble plutôt négligent. Elle considère avoir le droit d'être là, de vivre dans le quartier qu'elle aime.

L'histoire de Christian

Christian, quant à lui, demeurait au Séjour depuis quatre ans. Bien que l'édifice lui semblait vétuste et négligé par les propriétaires, il aimait y avoir un pied-à-terre pas dispendieux dans un quartier reflétant bien ses valeurs d'ouverture, d'accueil et de solidarité.

Christian a trouvé la situation difficile et très stressante, car il n'avait pas d'assurances. Il était présent au moment de l'incendie et considère avoir eu beaucoup de chance dans sa malchance. La Croix-Rouge a fait un travail incroyable pour les

aider et sa famille l'a hébergé et aidé à se trouver un nouveau logis. Il souligne aussi le travail du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste pour le soutien apporté dans ses démarches.

Christian est très satisfait d'avoir pu se reloger dans le Vieux-Québec, tout près de son ancienne adresse et espère que ses



L'édifice de neuf étages est toujours inoccupé depuis l'incendie majeur de mai dernier.

anciens voisins et ses anciennes voisines auront autant de chance que lui. Il vit beaucoup moins d'angoisses maintenant qu'il a obtenu une subvention de l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ). Il se dit très optimiste pour la suite des choses.

L'histoire de Pierre*

Depuis trois ans environ, Pierre demeurait au Séjour. Il a toujours aimé vivre dans le quartier Saint-Jean-Baptiste et trouvait le lieu correct. Avec le changement de propriétaire dans les dernières années, Pierre trouvait cependant la situation un peu plus difficile : les hausses de loyer étaient exagérées, la sélection des voisins et des voisines ne se faisait plus comme avant, amenant des relations plus difficiles, et la gestion de l'immeuble laissait à désirer.

Le sinistre a été très difficile pour lui. Il a été affecté tant au niveau financier que psychologique. Il considère avoir vécu des pertes importantes. Il a bien reçu une compensation de l'assurance du propriétaire, mais cette compensation a disparu principalement dans les frais de nourriture pendant son hébergement temporaire chez un ami. Il sent qu'il s'est fait acheter par la compagnie d'assurance, puisque aucune copie de l'entente signée ne lui a été remise et qu'il n'a pas de recours.

Heureusement, Pierre a trouvé un nouvel endroit pour vivre. Les démarches ont été nombreuses, mais il voit l'avenir de façon positive.

Et la suite?

Bien sûr, le Compop gardera un œil sur la suite des choses pour le Séjour. Tout comme les locataires l'ont exprimé, certaines craintes demeurent quant à d'éventuelles modifications aux divisions actuelles (en faire des logements plus grands ou plus petits) ou aux coûts qui seront refileés aux locataires par des hausses de loyer. En effet, si les logements du Séjour ne deviennent plus accessibles financièrement pour une grande partie des locataires, ce sont de nombreux ménages à faible revenu qui devront quitter définitivement l'édifice. Comme le dit le dicton, parfois, le malheur des uns, fait le bonheur des autres et il ne faudrait pas que l'appât du gain des propriétaires actuels soit la seule motivation dans le projet de rénovation.

Qu'advient-il du Séjour et des 135 locataires qui y ont habité jusqu'au 17 mai dernier ? La question demeure. Mais il est de mise de souhaiter fortement que le dénouement soit le plus heureux possible pour ces personnes qui ont déjà dû vivre le traumatisme d'être déraciné brutalement un jeudi en fin de journée.

* Certaines personnes ont un prénom fictif puisqu'elles désirent garder l'anonymat.

UN JARDIN COMMUNAUTAIRE DEMANDÉ DANS LE QUARTIER SAINT-JEAN-BAPTISTE

(La rédaction) Le Comité populaire a posé une action symbolique le 4 octobre au parc de l'Amérique-Française dans le but de revendiquer une partie de ce terrain appartenant à la Ville de Québec pour un projet de jardin communautaire dans le quartier. Une bannière avec l'inscription « Ici, un jardin? » et des plants ont été laissés dans le parc par les membres du Jardin populaire du Faubourg.

Issu d'un forum organisé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste au mois d'octobre 2013, le Jardin populaire du faubourg est né l'été suivant. C'est donc depuis 2014 que des résidents et résidentes du quartier Saint-Jean-Baptiste ont maintenu un jardin collectif (voir à cet effet le texte « Un



espace vert plutôt qu'un stationnement »).

Les membres présents lors de l'action de visibilité pour exiger un jardin communautaire le 4 octobre dernier.

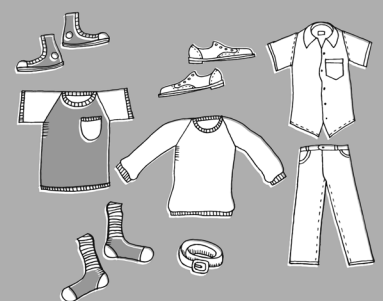
Vincent Baillargeon, permanent au Comité populaire, explique : « l'insécurité alimentaire est un problème important dans notre quartier. Les jardins communautaires et collectifs sont des moyens concrets de lutter contre la pauvreté. Ils permettent aussi de briser l'isolement des ménages en créant de nouveaux liens basés sur l'entraide et la solidarité ».

Pour le Comité populaire, cultiver et récolter des fruits et légumes frais, c'est aussi permettre aux gens de reprendre du pouvoir d'agir et de s'assurer d'une plus grande souveraineté alimentaire. Les jardins font également partie des solutions pour lutter contre le phénomène des îlots de chaleur.

Pour Monsieur Baillargeon, une partie du site visé par l'action pourrait très bien convenir pour un jardin communautaire. « La proximité entre un jardin communautaire et le domicile des utilisateurs et des utilisatrices est un facteur déterminant au niveau de l'entretien du potager. Comme plus de la moitié des résidents et résidentes du faubourg ne possèdent pas de voiture, il nous semble important que le jardin se trouve dans le quartier » ajoute-t-il.

Rappelons qu'actuellement, un seul jardin communautaire existe en Haute-Ville et que le délai d'attente pour y avoir accès est d'environ sept ans.

Le Vestiaire du Faubourg



Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste appuie de nombreuses initiatives communautaires comme Le Vestiaire du Faubourg, une friperie située au 780, Sainte-Claire. L'équipe recueille les dons de vêtements en bon état sur les heures d'ouverture.

Devenez membre | 522-0454 | comite.populaire@videotron.ca

DOSSIER ÉLECTIONS 2018

LES TROIS ÉTOILES DES ÉLECTIONS 2018

Par Mathieu Nicolet

Troisième étoile: Équipe autonomiste

Appartenant à la catégorie des partis péjorativement appelés « farfelus », l'Équipe autonomiste a présenté 12 candidats sous le slogan « plus à droite, mais pas dans le champ ». Son cheval de bataille : barrer les frontières comme on le fait pour les portes de nos maisons. Si le résultat global du parti est demeuré anecdotique, l'Équipe autonomiste a au moins réussi l'exploit de faire passer Donald Trump et la Meute pour des syndicalistes idéalistes bien trop ancrés à gauche. Un fait qui mérite d'être souligné.

Deuxième étoile: Jean-François Simard

Lorsqu'il était petit, le député caquiste élu dans la circonscription de Montmorency avait un jour rencontré l'ancien maire de Beauport, Marcel Bédard, lequel lui avait dit : « Ça, un jour, mon jeune, ça va déboucher à Lévis, parce qu'il va y avoir un troisième lien Beauport-Lévis ». Et ce fut la révélation ! Des étoiles plein les yeux, l'émotion palpable, Jean-François Simard ne rêve pas d'un accès public sur les berges de la baie de Beauport, de l'observation de la faune et la flore, le tout dans un décor naturel idyllique. Non, le député rêve d'une magnifique autoroute noyée dans un smog grisâtre déployant ses tentacules jusqu'à la rive-sud anarchiquement urbanisée. Une merveilleuse vision d'avenir !

EN BREF



CATHERINE DORION DEVIENT DÉPUTÉE DE TASCHEREAU

(M.-E. D.) C'est finalement la candidate solidaire qui a remporté l'élection dans la circonscription de Taschereau avec une confortable avance de 8 539 voix (42,52 % du vote). Elle met fin au règne du Parti québécois qui détenait la circonscription depuis vingt ans. La Coalition avenir Québec (Svetlana Solomykina), quant à elle, a obtenu 18,9 % des votes, le Parti québécois (Diane Lavallée), 17,65 % et le Parti libéral du Québec (Florent Tanlet), 17,61 %.

Les attentes seront grandes envers la nouvelle députée qui vient de faire une percée majeure à Québec. Face à un gouvernement majoritaire caquiste, elle devra s'assurer de faire les pressions nécessaires pour le droit au logement, la justice sociale, l'environnement, l'égalité entre les hommes et les femmes et pour contrer la montée du racisme et de l'extrême-droite.

Première étoile: les électeurs libéraux de La Pinière

On ne passera pas sous silence la géniale clairvoyance des électeurs de cette circonscription, lesquels sont parvenus à faire réélire le ministre de la santé sortant, Gaétan Barrette. Ce dernier a pourtant tout fait pour prendre la porte à l'instar d'un bon nombre de ses collègues libéraux. Parvenir à démolir tout ce qui tenait encore debout dans l'un des pires systèmes de santé au monde n'aura pas été suffisant : 15 745 électeurs lui ont réitéré leur confiance en lui confiant un nouveau bail de quatre ans au sein de l'Assemblée nationale du Québec. Mesdames et messieurs, les électeurs et électrices de La Pinière qui ont voté Gaétan Barrette, vous êtes mes héros et héroïnes !

Annoncez-vous dans

L'INFOBOURG



75\$
pour une carte
d'affaires couleur

vue par plus de

5000

personnes dans le quartier

ÉLOGE DES ÉLECTIONS PASSÉES

Par Méric Sauvé

Je suis tellement triste que les élections soient déjà terminées. Je prenais grand plaisir à voir les débats de fond qui ont eu lieu tout au long de la campagne. J'ai appris tellement pendant cette campagne. J'ai appris que tous les problèmes en éducation pourraient être réglés si seulement on instaurait la maternelle 4 ans. J'ai appris qu'on pouvait nourrir trois personnes avec 75 \$ par semaine, que Manon Massé ressemblait à Gandalf et que Québec solidaire avait un



photo : courtoisie

chef secret ayant de grands pouvoirs. Sérieusement, je ne pouvais rêver mieux quant à la qualité de l'information sur les enjeux politiques actuels ! Je ne comprends vraiment pas comment certaines personnes font pour être mal informées dans un contexte aussi facilitant au XXIe siècle.

Mais je sens qu'il y avait encore tellement de connaissances à acquérir, tellement plus à offrir. On aurait pu parler des factures de voyage du chef secret de Québec solidaire ou du passé peu glorieux d'un candidat méconnu... Je me serais même satisfait d'un autre débat des chefs. Ces débats ont été

franchement rafraichissants. Voir l'élite de notre société, les gens les mieux placés pour nous gouverner tous, désireux de détenir le pouvoir, s'entrecoûper pour être le premier à ne pas répondre aux questions, ce fut grandiose, splendide, merveilleux, euphorisant !

Il y avait tellement de potentiel à exploiter.

Mais soyons honnêtes, la couverture médiatique a aussi fait un excellent travail pour éviter tous les sujets qui n'intéressent personne comme l'environnement, les inégalités de richesse et les paradis fiscaux. Bravo à eux !

Mais, bon, c'est terminé, je dois vivre mon deuil. J'ai fait mon devoir citoyen et je suis fier de moi. Maintenant, je cesse de penser à la politique jusqu'aux prochaines élections en ayant la conscience tranquille puisque je suis vraiment chanceux de vivre dans une belle et glorieuse démocratie !

FAITES-VOUS PLAISIR
ET
ESSAYEZ UN DE NOS
**10 SUCCULENTS
CHOCOLATS
CHAUDS!**

Mmmm!



Erico

CHOCOLATERIE CRÉATIVE

634, RUE SAINT-JEAN, QUÉBEC
T. 418 524-2122
ERICOCHOCOLATIER.COM



NOUS MARCHONS POUR ÊTRE LOGÉ.E.S ET NON DÉLOGÉ.E.S

Déclaration du 29 septembre des marcheurs et des marcheuses

Nous avons marché sur des territoires autochtones non-cédés
 Nous sommes des locataires
 Nous sommes des familles
 Nous sommes des personnes seules
 Nous sommes des personnes âgées
 Nous sommes des personnes en situation de handicap
 Nous sommes des personnes migrantes
 Nous sommes des personnes racisées
 Nous sommes des personnes sans statut
 Nous sommes mal nourris
 Nous sommes des personnes en situation de pauvreté
 Nous sommes des personnes analphabètes
 Nous sommes des personnes itinérantes
 Nous sommes des femmes
 Nous sommes des personnes travailleuses
 Nous sommes précaires ou sans-emploi
 Nous sommes des personnes étudiantes
 Nous sommes solidaires des conditions de logement des peuples autochtones



photo: Typhaine Leclerc-Sobry

**Les marcheurs et les marcheuses ont marché entre 15 et 28 kilomètres par jour.
Ici, une photo quelque part entre Champlain et Sainte-Anne-de-la-Pérade.**

Nous sommes enragés
 Nous sommes mal-logés

- Pour 50 000 logements sociaux dans les villes et villages.

Nous marchons :

- Pour porter la voix des exclus et briser le silence des femmes qui vivent des violences dans leur logement, des personnes fragilisées et sans voix, pour nos enfants et pour nos parents ;
- Pour que toutes et tous retrouvent leur dignité dans un logement accessible, sain, salubre et sécuritaire ;
- Pour rendre visible dans l'espace public et politique les problèmes de pauvreté et de logement ;
- Pour la répartition de la richesse ;
- Pour que le logement ne soit plus une marchandise et lutter contre le capitalisme immobilier qui vide les quartiers populaires et les villages en faisant violence aux locataires ;
- Pour reconnaître les luttes passées, créer et consolider des alliances et montrer la force de l'entraide et de la solidarité ;
- Pour que le logement soit reconnu comme un droit universel ;

Nous avons vu de la richesse, des condos et des châteaux, la privatisation du bord de l'eau et de l'espace public, l'étalement urbain, le manque de logements sociaux, des taudis, des maisons à vendre et des communautés décimées ;

Nous avons vu des milliers de camions et d'autos, mais si peu de piétons et de vélos ;

Nous avons vu des politiciennes et politiciens prendre des photos et serrer des mains ;

Nous avons vu Couillard et Lisée qui ont promis si peu et Legault qui nous a tourné le dos ;

Nous avons vu de magnifiques logements sociaux, des HLM, des terrains à squatter, des communautés mobilisées pour un environnement sain, des municipalités et des organismes solidaires, convaincus de la justesse de notre lutte ;

Nous avons vu le mouvement de milliers de locataires prêt.e.s à la lutte populaire ;

Squattons les logements vacants et squattons le parlement !

« DE VILLES EN VILLAGES » : UN COUP DE CIRCUIT POUR LE DROIT AU LOGEMENT

Par Vincent Baillargeon



photo : Guittre Hartog

La marche de Ottawa à Québec du 2 au 29 septembre s'est terminée en manifestation nationale à laquelle près de 1000 personnes ont participé.

Du 23 août au 1er octobre, les Québécois et Québécoises ont dû subir 39 jours de promesses magiques, d'étreintes de bébés joufflus et de selfies faussement négligés.

Cette campagne électorale a au moins l'avantage de voir en parallèle le grand projet du FRAPRU, c'est à dire des centaines de militants et militantes qui marchent de villes en villages pour le droit au logement.

La marche « De villes en villages pour le droit au logement » visait à :

- Renforcer les solidarités entre locataires, avec la population et les groupes alliés du mouvement pour le droit au logement ;
- Rendre visibles les problèmes des personnes mal logées ;
- Obtenir des gouvernements fédéral et québécois des investissements suffisants pour réaliser 50 000 nouveaux logements sociaux, en 5 ans, au Québec.

Solidarité entre tous et toutes

Le 29 septembre dernier, une manifestation regroupant près de 1 000 personnes a accueilli les marcheurs et marcheuses, qui ont complété les 560 kilomètres séparant Ottawa de Québec.

Rappelons-nous que le projet a reçu 550 appuis d'organisations internationales, nationales, régionales et locales. Cependant, rien ne pourrait réellement expliquer la solidarité sur le terrain. Celle-ci s'est établie à travers des moments d'entraide, de camaraderie, d'appui et de coopération. Les marcheurs et marcheuses ont pu compter sur le soutien de la population, de municipalités, de maires de villages, d'organisations communautaires, syndicales et religieuses de divers horizons.

Les liaisons avec les différents groupes à travers les journées thématiques (itinérance, droit à une saine alimentation, alphabétisation, logement accessible, famille, insalubrité, femmes et âgées) ont apporté une force de concertation et d'union rarement vues. On n'a qu'à penser à la nourriture, à l'hébergement, aux prêts de matériel fournis par les groupes alliés. C'est dans ces gestes et actions du quotidien que s'est développé une harmonie et une puissance dans le mouvement du droit au logement.

Les mal logés au devant de la scène

Sur leur passage, les marcheurs et marcheuses ont entendu parler et vu des conditions de logement désastreuses dans lesquelles doivent vivre plusieurs locataires, avec peu de recours et sans alternative. À travers les villes et villages, les personnes présentes ont pu recevoir de nombreux témoignages.

« Dans les plus grandes villes, c'est souvent le sort des personnes à faible revenu vivant dans des quartiers populaires en transformation qui préoccupe.

Ils sont poussés hors de leur milieu et loin de leurs réseaux d'entraide », précise Véronique Laflamme, porte-parole du FRAPRU. « En milieu plus rural, nous avons rencontré des gens inquiets, entre autres pour le maintien des personnes âgées dans leur milieu », ajoute la porte-parole. Dans différentes municipalités traversées, le groupe a pu constater un manque criant de logements sociaux.

Le regroupement rappelle qu'il ne se construit plus de HLM depuis le retrait du fédéral, il y a 25 ans, et que les projets des OSBL et coopératives prennent des années à aboutir en raison d'un financement gouvernemental insuffisant et de contributions trop importantes exigées des communautés les plus pauvres.

Avec le recensement fédéral de 2016, nous savons notamment que 195 635 ménages locataires du Québec doivent consacrer plus de la moitié de leur revenu pour se loger. Le gouvernement fédéral considère qu'un ménage consacre une trop grande partie de son budget dans le logement quand celui-ci dépasse 30 %. Cela revient à dire que les ménages doivent couper dans l'achat de la nourriture, des vêtements, des fournitures scolaires et des médicaments pour boucler leur budget. Pendant les 28 jours de la marche, nous avons vu ce qui se cache derrière ces chiffres », nous dit Véronique Laflamme. Selon le FRAPRU, ce sont autant de gens qui devraient avoir accès dès maintenant à un logement convenable, à un coût qu'ils peuvent payer sans se ruiner.

Les gouvernements doivent investir

Le FRAPRU aspire à voir 50 000 nouveaux logements sociaux en 5 ans, ainsi que l'amélioration du programme AccèsLogis (1). Il réclame que ces investissements permettent la réalisation de logements sociaux universellement accessibles et adaptables pour les personnes en situation de handicap.

En complément, il demande aussi l'adoption d'un code provincial du logement, un contrôle obligatoire des loyers ainsi que des investissements supplémentaires de 30 millions \$ pour le soutien communautaire dans les OBNL d'habitation, afin d'assurer l'accompagnement des locataires les plus vulnérables, comme ceux et celles ayant vécu l'itinérance ainsi que la reconnaissance du droit au logement.

La détermination des marcheurs et des marcheuses qui ont accompli le défi de parcourir les 560 km, le soutien des communautés, des groupes et de la population ne laissent pas d'autre choix au nouveau gouvernement que de réinvestir massivement pour les locataires du Québec.

Pour le droit... au logement !

1- AccèsLogis Québec est un programme d'aide financière qui encourage le regroupement des ressources publiques, communautaires et privées. Il vise à favoriser la réalisation de logements sociaux et communautaires pour les ménages à revenu faible ou modeste, ou encore pour des clientèles qui ont des besoins particuliers en habitation.

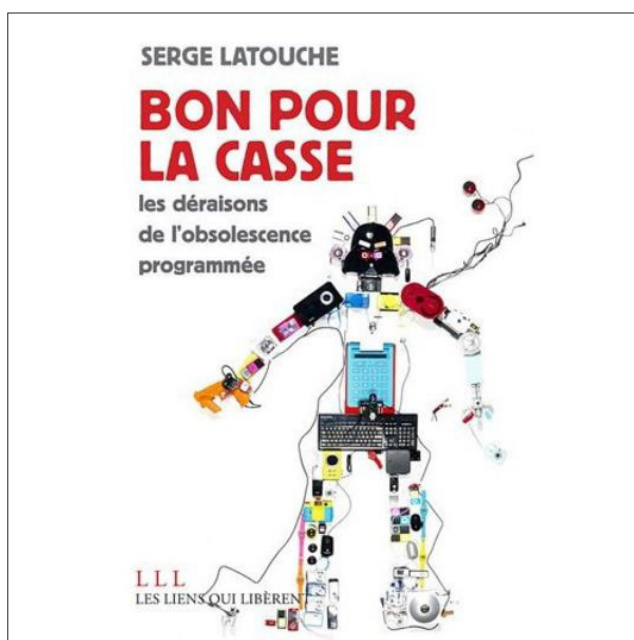
LIRE

PARLONS VIDANGES, OU PLUTÔT... PARLONS RESSOURCES

Par Andrée O'Neill

Toutes celles et ceux qui ont vu, ou revoient parfois, *La petite vie*, l'une des meilleures séries de l'histoire de la télé québécoise, ne peuvent oublier Popa et ses vidanges. Popa qui protégeait jalousement le contenu de ses sacs verts et piquait une crise si quiconque s'avisait d'y toucher.

La Petite Vie, c'était il y a 25 ans. En 2018, on pourrait se demander si Popa, dans le fond, n'avait pas pressenti mieux que tout le monde la crise écologique qui est à nos portes. Peut-être que s'il chérissait à ce point ses vidanges, c'est qu'il les voyait comme des ressources plutôt que des débris sans valeur ? Peut-être s'arrêtait-il tout simplement à réfléchir à l'absurdité de notre économie linéaire et de notre culture du « jeter après usage » ?



Cette réflexion, c'est un peu ce que nous suggère *Bon pour la casse, les déraisons de l'obsolescence programmée* (1).

Son auteur, Serge Latouche, y remonte le fil de l'histoire récente du capitalisme industriel pour expliquer ce phénomène que nous vivons tous, parfois de notre plein gré – le iPhone7, c'est tellement 2016 ! – parfois dans l'impuissance ou la révolte (l'imprimante qui vous lâche ou la machine à laver moins chère à remplacer qu'à réparer). Malgré des références et un vocabulaire destinés avant tout à un public européen, *Bon pour la casse* trouvera une résonance chez la grande majorité des consommateurs et consommatrices de ce côté-ci de l'Atlantique.

Serge Latouche retrace, dans un premier temps, les événements précurseurs de l'obsolescence programmée, en particulier celui qui va donner forme au concept : au début des années 1920, les acteurs majeurs du marché des ampoules, réunis à Genève, s'entendent pour limiter la durée de vie de ces objets de première nécessité, à leurs yeux beaucoup trop longue, et forment ce qu'on appellera le « cartel des ampoules » (2). C'est ce que Serge Latouche définit comme l'obsolescence technique. Par la suite, au cours de la décennie 1930, l'industrie de l'automobile va tracer la route de manière encore plus décisive à l'obsolescence, mais psychologique cette fois. Alfred Sloan, designer et responsable de la section Chevrolet chez General Motors, veut s'attaquer au monopole de Henry Ford et de son modèle T. Sachant qu'il peut difficilement battre Ford sur le terrain de la performance et de la robustesse, il décide de lancer chaque année un nouveau modèle avec peu ou pas d'innovations techniques, mais de petits changements dans la forme et l'apparence. Par son génie du marketing, il réussit à persuader le peuple américain de changer d'auto tous les trois

ans, juste le temps qu'il faut pour rembourser l'emprunt de la précédente. Alfred Sloan et GM iront même jusqu'à rendre obsolète l'aménagement même de nombreuses grandes villes nord-américaines, en achetant puis en démantelant leurs réseaux de tramways, afin que leurs rues puissent accueillir plus de voitures.

Ensuite, après la Deuxième Guerre mondiale, les décideurs économiques et politiques constatent que l'effort de guerre, par la production intensive d'armements et de fournitures, a permis de juguler la dépression des années 1930 et de renouer avec la croissance. Ils avaient trouvé la recette miraculeuse de la prospérité : la production de masse, infinie et constante ! Mais pour écouler cette production, il fallait une demande, tout aussi infinie et constante. Une paire de bas ou un malaxeur qui durent vingt ans, ça ne peut qu'empêcher l'économie de rouler, et ça n'est surtout pas rentable pour un fabricant. C'est là qu'entrent en jeu les mécanismes qui nous ont progressivement rendus, comme le dit Serge Latouche, « toxico-dépendants » à la surconsommation. Les spécialistes de la communication et de la publicité se mettent alors sérieusement à la tâche pour nous pousser à transformer notre conception des ressources, à plus ou moins dévaloriser l'épargne et à nous tourner sans retenue vers le crédit. C'est à ce moment que la consommation de masse prendra son envol et que l'addiction à la croissance deviendra l'essence de notre économie capitaliste.

Il faudra tout de même encore beaucoup de temps avant que la durée de vie des objets de notre quotidien atteigne les records de brièveté d'aujourd'hui. Tout le monde a entendu parler d'un frigo des années 50 encore fonctionnel, ou de l'aspirateur à skis de nos grands-parents qui n'a jamais défailli. On peut dire que c'est surtout avec les décennies 1980 et 1990 et la financiarisation de l'économie, qui allait propulser la course aux profits à des niveaux stratosphériques, que l'idéologie du jetable s'est imposée dans les esprits. C'est l'exploit qu'ont accompli les experts et expertes du marketing et de la « persuasion clandestine » : travestir la déraison en raison et nous faire voir comme rationnels des comportements qui nous mènent au suicide collectif.

Dans un deuxième temps, Serge Latouche se penche sur les implications morales de l'obsolescence programmée, et jette un regard à la fois pessimiste et optimiste sur l'avenir de notre civilisation capitaliste. L'obsolescence programmée, dit-il, est un cul-de-sac économique et culturel, et elle atteindra tôt ou tard ses limites. Il salue la résistance qui s'organise un peu partout dans le monde (on n'a qu'à penser au groupe Touski

se répare et aux autres Fab Labs), une résistance nécessaire mais insuffisante, qui devra impérativement s'accompagner d'une « décolonisation des esprits » et d'une transition vers la décroissance. Les bouleversements climatiques et la destruction des écosystèmes vont nous forcer, un jour ou l'autre – du moins l'espère-t-il – à nous recentrer sur l'essentiel pour construire une économie circulaire et durable.

Selon les spécialistes de la paléontologie, toutes les espèces sont programmées pour s'éteindre au bout d'un certain temps, crise écologique ou pas. Ça vaut aussi pour les humains, à qui il resterait environ 200 000 ans avant de devenir des fossiles et de faire de la place à d'autres formes de vie. Mais ça, c'est un scénario vraiment très, très optimiste.

1- Serge Latouche, 2012, *Bon pour la casse, les déraisons de l'obsolescence programmée*, Paris, Éditions Les liens qui libèrent, 100 pages.

2- D'où le titre du film *The Lightbulb Conspiracy*, (en français Prêt à jeter), de Cosima Dannoritzer, tiré d'un livre dont Serge Latouche devait au départ écrire la préface. Autres films à voir sur le sujet : *La poubelle province*, de Denis Blaquière, et *The Story of Stuff*, d'Annie Leonard, accessibles en ligne.



Succombez à notre menu DÉCOUVERTES D'AUTOMNE



P I A
Z Z E
T T A

lapiazzetta.ca | 707, rue Saint-Jean | Québec | 418.529.7489

La pizza fine

EAU POTABLE : ALERTE AU PLOMB

Par Kéven Bibeau-Létourneau

Saint-Jean-Baptiste, ses commerces de proximité, sa population hétéroclite, ses trottoirs défoncés, le charme de ses poteaux d'Hydro-Québec, et désormais son eau potable dont la qualité est sujette à caution. En effet, des analyses faites dans une résidence du quartier ont montré des teneurs en plomb dépassant largement la valeur limite de tolérance.



photo : Fabien Abitbol

Parfois, les travaux apportent de bien mauvaises surprises. Photo pour fin d'illustration seulement.

a révélé une concentration de... 577 µg/L, soit plus de 57 fois la norme. Bingo, nous avons un gagnant ! Peu convaincu par la vérocité du résultat, cette valeur fut d'abord considérée comme erronée, avant d'être confirmée au plus grand bonheur des personnes concernées. Après une minute d'écoulement, la teneur en plomb dépassait encore de quatre fois la norme, et après cinq minutes, la valeur était supposément inférieure à la norme, mais sans pouvoir se fixer sur un chiffre précis.

Considérant, d'une part, que la Ville se laisse un délai allant jusqu'à cinq ans pour intervenir et, d'autre part, que le règlement sur la qualité de l'eau potable n'exige pas d'émettre systématiquement un avis de non-consommation dans le cas d'un dépassement de la norme, l'affaire pourrait avoir du plomb dans l'aile. Mais avec une telle concentration, la Ville s'est heureusement mise en mode proactif, considérant le cas comme alarmant, et s'est engagée à faire changer ces charmants éléments plombés à court terme.

Ceci étant, la rue Saint-Olivier, listée comme prioritaire, aurait dû faire l'objet d'une réfection totale en 2013 afin de procéder, en particulier, au remplacement des conduites et des arrivées d'eau. Un an plus tard, abracadabra ! Repoussé aux calendes grecques, ce grand projet semble avoir été relégué au fin fond des oubliettes. Dans le même temps, une contre-analyse sera faite l'été prochain afin d'infirmier ou de confirmer la première analyse, et compte tenu du fait qu'il peut rester du plomb à d'autres endroits du réseau.

C'est au cours de travaux d'excavation effectués dans le vide sanitaire d'une maison de la rue Saint-Olivier que la découverte suivante fut faite au début de l'été. Une trouvaille un peu moins emballante que celle de la tombe de Samuel de Champlain : ce fut plutôt une entrée de service d'eau potable en plomb qui a été mise à jour. Sachant que l'environnement est au Nouveau Monde ce que le progressisme est à l'Arabie Saoudite, il n'est pas étonnant de voir que ce métal a encore été utilisé sous nos contrées parfois jusque dans les années 1970, tandis que certains pays l'ont banni depuis plus d'un siècle.

Dans ce contexte, soucieux de savoir si cet élément hautement nocif est en train sournoisement d'empoisonner les résidents et résidentes depuis plusieurs années, des analyses ont été commandées au laboratoire de la Ville de Québec afin de déterminer la concentration de plomb dans cette eau prétendument potable et savoir si la norme de 10 µg/L* édictée par le Comité fédéral-provincial-territorial sur l'eau potable est respectée.

Comme le veut la procédure, trois prélèvements ont été effectués : un échantillon pris au deuxième litre d'eau écoulé, un deuxième fait après une minute d'écoulement, et un dernier après cinq minutes. Après analyse, le premier échantillon

Le plomb, qu'est-ce donc?

Le plomb fait partie de la catégorie des métaux lourds et a été couramment utilisé dans la plomberie (d'où le nom) en raison de son faible coût et de la facilité à le travailler (flexible, malléable, et possédant un bas point de fusion) avant de découvrir froidement le cocktail d'effets indésirables qu'il causait sur la santé. Comme ses autres amis le cadmium, le mercure et le nickel – spécialité qui concerne nos voisins de Limoilou –, le plomb possède la fâcheuse habitude de s'accumuler dans le corps en ciblant particulièrement le système nerveux. Comme tout élément néfaste qui se respecte, il vise prioritairement les enfants et les femmes enceintes, provoquant troubles mentaux et retards de développement.

Que faire en cas de doute?

- Avant de plonger dans les limbes du labyrinthe bureaucratique reliant les municipalités à la province en passant par divers organismes et règlements afin de statuer sur cette problématique, vous pouvez toujours effectuer les actions suivantes afin de limiter la concentration de plomb dans l'eau : Faire tester votre eau. La Ville de Québec offre, dans les zones à risque, une analyse de l'eau en juillet de chaque année. Des laboratoires indépendants peuvent aussi faire cette analyse pour des frais d'environ 50 \$.

- Surtout ne pas faire bouillir l'eau. Cela peut au contraire augmenter la teneur de plomb dans l'eau par l'effet d'une plus grande solubilité de cet élément à mesure que la température de l'eau augmente.

- Avant la consommation, faire couler l'eau au minimum 5 minutes ou attendre qu'elle soit bien froide, car c'est dans l'eau stagnante que le plomb se dépose (au niveau gaspillage on repassera, mais il faut bien choisir ses guerres). Vous procurer un pichet filtrant ou placer un filtre sur le robinet (les personnes à très bas revenus apprécieront). Ces appareils doivent être certifiés conformes à la norme NSF/ANSI n°53**.

* L'unité µg/L correspond à un microgramme par litre (1 milliardième de gramme par litre).

** Le terme NSF indique la certification et la fiabilité d'un produit par la National Science Foundation. Le chiffre 53 indique une certification relative aux normes de santé, en particulier le plomb.

Mots croisés

Par Agathe Légare

Horizontalement

- 1- Se dit d'un groupe de gens exclus, non intégré à la société, comme les itinérants ou les autochtones.
- 2- Sembles, as l'apparence - Unité de force électromotrice.
- 3- Protesta - Louage, bail.
- 4- Se garde de - Rivière du Nord de la France, bien connue de Van Gogh.
- 5- Font des économies sur de petites choses - Causé du tort.
- 6- Nickel - Saint - Organisation paramilitaire et policière nazie.
- 7- Époque - Rigoureuses, sévères.
- 8- Concret - Une députée, par exemple.
- 9- Associated Press - Certaines pluies polluées par les fumées industrielles - Étain.
- 10- Maintenant vendu en toute légalité, à des fins récréatives - Récipient bleu à déchets.
- 11- La compagnie de théâtre qui loge au Grand Théâtre de Québec - Drogue.
- 12- Obtenu - Préposition, adverbe ou pronom - Celles du secteur public ont souffert des restrictions du ministère de l'Éducation.

Verticalement

- 1- Théâtre de la relève, sur l'avenue de Salaberry, vis-à-vis du théâtre Périscope (deux mots).
- 2- La couleur d'une coopérative de produits biologiques - Resurgi.
- 3- Il vaut mieux ne pas l'avoir au plafond... - Conjonction négative.
- 4- Roulement de tambour - Pronom personnel - Terrain couvert de buissons de bruyères.
- 5- Vêtement de sauvetage - Chef-lieu du Calvados.
- 6- Échelle de sensibilité photographique - Point cardinal - Fils en arabe.
- 7- Contestée.
- 8- Possédait - ... de la Madeleine.
- 9- Parcelles de terrain ou gains à la loterie - Boucliers - Note de musique.
- 10- Qui habite une île - Équerre - Pour le café au lait ou les céréales.
- 11- Service de travail obligatoire - Utilise - Détruit par une action progressive et secrète.
- 12- Enfants qui viennent au monde

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	■											
2							■					■
3				■								
4						■					■	
5									■			
6		■			■			■		■		
7				■								
8					■	■					■	
9			■							■		
10									■			
11								■				
12			■			■						

CHAPITRES DE LA CHUTE – SAGA DES LEHMAN BROTHERS

Par Pascaline Lamare –

D'après le texte publié dans *Le Bourdon du Faubourg*, le 12 septembre 2018

Le Périscope a ouvert sa saison 2018-2019 avec une pièce à couper le souffle, qui arrive dix ans après la chute de la banque Lehman Brothers en septembre 2008 et la crise des *subprimes*. Un condensé de 150 ans d'histoire du capitalisme moderne, incarné par les frères Lehman et leurs descendants, et une pièce qui invite à la réflexion.



photo : Emmanuel Burriel

Cette représentation, d'une durée de 4 h 30, passe très rapidement grâce au talent et à l'énergie des sept comédiens (qui incarnent une cinquantaine de rôles). Pas un temps mort, et une richesse textuelle, un rythme, ou plutôt un tourbillon éblouissant, qui invitaient à revisiter ces 150 dernières années d'histoire économique à l'aune des êtres fragiles qui l'ont bâtie.

Heyum Lehman débarque à New York en 1844, puis se lance en affaires avec ses frères, Emanuel et Mayer. En partant de rien, la petite boutique de tissu d'Alabama devient un empire, vend de moins en moins de biens et

de plus en plus de mots, survit à la Guerre de sécession, au krach de 1929, mais sera emportée, trop légère de ne plus vendre que du vent. Du coton aux actions, il ne restera qu'un nom, et le symbole d'un système tout aussi pourri que les prêts hypothécaires qu'il refilait à ceux qui rêvaient par consommation interposée.

Le texte de Stefano Massini (1) est d'une finesse, d'une fluidité et d'une musicalité rares, extrêmement bien documenté sans être indigeste. Alternant les moments drôles (l'épisode du choix de l'épouse de Philip Lehman, interprété par Nicola-Frank Vachon est un bijou) et d'autres tragiques, la pièce invite à prendre du recul et à observer ses résonances contemporaines. Les personnages s'adressent très souvent au public et racontent leur histoire à la troisième personne, permettant au spectateur d'être partie prenante. La mise en scène, à la fois simple mais symboliquement forte, sert habilement le texte. Fragilité du système, et surtout fragilité des hommes, *Chapitres de la chute* nous rappelle que ce qui est arrivé en 2008 est le produit d'une histoire qui pourrait tout à fait se reproduire...

Vous n'avez pas eu la chance de la voir ? On espère sincèrement que cette dernière sera rejouée dans un avenir proche. Sinon, il vous reste toujours la possibilité d'en faire la lecture !

(1) Stefano Massini, 2012, *La chute des frères Lehman*, Paris, Éditions Globe, 848 pages.

RENDEZ-VOUS AU VESTIAIRE DU FAUBOURG

Par Lili Lapointe



Passez voir le Vestiaire du Faubourg pour voir l'ampleur des aménagements faits dans la dernière année.

Situé dans l'ancien presbytère, dans les locaux du Comité populaire, le Vestiaire est un lieu de belles découvertes à très bas prix. Que ce soit pour y dénicher un beau manteau, le parfait pantalon ou de magnifiques rideaux, c'est l'endroit parfait où tout trouver !

Je suis bénévole au Vestiaire depuis maintenant près de sept ans et je suis toujours aussi passionnée par mon travail. Le Vestiaire m'a surtout permis de connaître mon quartier, de rencontrer des gens intéressants, drôles, dynamiques. Il m'a aussi permis d'entendre les petites et les grandes histoires des gens de mon quartier, auxquels je suis devenue très attachée. Que ce soit avec les clients ou avec mes collègues bénévoles, j'ai développé de belles amitiés avec des personnes de tous les âges et de tous les milieux.

Depuis mes débuts, le Vestiaire a beaucoup changé. Même s'il est toujours un peu restreint, notre section pour hommes est beaucoup plus attrayante (Messieurs, nous avons toujours besoin de vos dons !) Aussi, les tout-petits peuvent maintenant dessiner ou jouer dans notre nouveau coin des enfants. Venez y faire un tour ! De bébé à ado, tous les articles de la section enfant sont à seulement 25 sous. Venez fouiller dans nos vêtements (et autres curiosités) : gratuits à l'extérieur du Vestiaire et il y en a tous les jours. Entrez nous visiter pour découvrir des trésors entre 25 sous et jamais plus de 6 \$. Aussi, presque tous les jours, les bénévoles choisissent le spécial de la journée. Mais il est certain que chaque premier du mois, tout est à 1 \$ (ou reporté au prochain jour ouvrable suivant).

Pour toutes ces raisons, rendez-vous au Vestiaire du Faubourg ! Nous sommes ouverts du lundi au samedi de 12 h à 16 h et les jeudis et vendredis de 12 h à 20 h.

Merci pour vos dons et vos sourires.

EN BREF

SOLUTION MOTS CROISÉS

12	E		N	A	I	S	S	A	N	C	E	S
11	S	E	L	T	O							
10	I	S	L	T	O							
9	L	O	T	I	E	N						
8	A	V	O	I	S	E	N	T	E			
7	I	N	C	A	O	I	S	T	R	I	L	E
6	G	I	S	L	O	C	A	O	I	S	E	N
5	R	A	I	S	L	O	C	A	O	I	S	E
4	M	A	R	A	I	S	L	O	C	A	O	I
3	M	A	R	A	I	S	L	O	C	A	O	I
2	P	R	E	V	I	G	E	N	I	R	E	L
1												

(V.B.) Depuis 2014, des résidents et résidentes du quartier Saint-Jean-Baptiste ont assuré une présence verte à l'aide de Smart Pots (pots en géotextile), de chaudières et de jardinières dans le stationnement du Centre culture et environnement Frédéric Back. En effet, depuis déjà quelques années, jardiniers et jardinières mettent la main à la terre pour cultiver des aliments de qualité à peu de frais, rencontrer des gens sympathiques et réaliser un projet en équipe.

UN ESPACE VERT PLUTÔT QU'UN STATIONNEMENT



Une cinquantaine de plants de tomates, de courgettes, de kale, d'herbes fraîches et de fleurs furent installés. Avec le soleil de cet été et un arrosage constant, le jardin a fait la plus grande joie pour ceux et celles qui s'impliquent dans le projet.

Malgré la beauté du projet, les personnes impliquées se demandent quand la Ville rendra un terrain en terre disponible. En effet, avec un jardin en pot et un petit espace, l'implication et les récoltes sont limitées. Il est plus que temps d'avoir un jardin communautaire dans le quartier Saint-Jean-Baptiste pour permettre à tous et toutes de profiter d'un espace vert, d'une récolte de qualité et d'un lieu d'échange et de camaraderie.

Une partie de l'équipe du Jardin populaire du faubourg 2018 en plein travail.

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste « Une force dans le quartier »

Notre mission

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste est un organisme communautaire à but non lucratif issu de l'implication et de la volonté des résidentes et des résidents du quartier Saint-Jean-Baptiste et dont la priorité est la défense des droits et des intérêts de la population.

Nos interventions visent la promotion d'un aménagement et d'un développement urbain qui tiennent compte de la spécificité du quartier. Nos actions sont également liées à l'amélioration des conditions de vie socio-économiques de la population. Depuis plus de trente ans, notre organisme lutte pour la protection du caractère résidentiel du quartier et pour l'accès à des logements décentes et abordables.

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste appuie de nombreuses initiatives communautaires comme le site de compostage communautaire du faubourg, inauguré en juin 2005 dans le parc Richelieu.



De plus, le Comité populaire, par le biais de son journal *L'Infobourg* et d'autres activités publiques, informe et sensibilise la population, contribue à susciter réflexions et débats sur des sujets d'intérêt public comme il aide à sortir les ménages à faibles revenus de l'isolement et à faire valoir leurs droits.



Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste défend les locataires. Il favorise aussi la formation de nouvelles coopératives d'habitation dans le quartier.

780, rue Sainte-Claire, Québec (Qc), G1R 5B9 | 418-522-0454 | comite.populaire@videotron.ca

Coupon d'adhésion Comité populaire SJB

Nom :

Adresse :

Code postal :

No de tél. :

Courriel :

LE BOURDON
du faubourg

*Actualités,
Vie de quartier,
Histoire et patrimoine,
Agenda du quartier...*

Exclusivement en ligne sur
bourdonmedia.org

suivez @bourdonfaubourg sur



VIVRE, TRAVAILLER ET CONSOMMER
SAINT-JEAN-BAPTISTE



« **Rendez-Vous Classiques** »
 Passion · Intimité · Partage
Saison 2018-2019
Musique de Chambre *Soirées « Découverte »*
Concerts « Prestige »

ARQUEMUSE | ÉCOLE DE MUSIQUE
 Salle ARQUEMUSE
 École de musique Arquemuse
 850, Avenue de Salaberry
 Québec G1R 2T9

Salle de concert Arquemuse
850, Avenue de Salaberry - Québec

Musique de chambre dimanche 14h	Soirées «Découverte» Mercredi 19h30
14 octobre Duo Fraternel Marie Bégin, violon Dominique Bégin, violon	17 octobre La Revoir Jean-Michel Viel, guitare Simon Veilleux, violon Loïc Cloutier Dusablon, batterie Edouard Robertson, basse électrique
11 novembre Le violoncelle plein son Bruce Gaulin, piano Florence Tremblay, violoncelle	24 octobre Fille du vent Fanny Grenier, soprano colorature Bernard Cimon, accordéon Jean-François Mailloux, piano
9 décembre Ensemble Trapèze Boby Lajoie, contrebasse Yewon Kim Denier, hautbois Gabrielle Bouchard, violon Jean-Renaud Labrecque, alto Pier Martel-Harvey, clarinette	6 mars Les femmes et la musique Michelle Monette, chercheuse Fabienne Gosselin, piano
20 janvier Envoûtement Louis-Solem Pérot, violoncelle Monique Robitaille, piano Nathanael Cardinal, violoncelle	24 avril Expérimentation Aurélien Becht, percussions Carolanne Charette, hautbois
10 février Chante et pleure Anaïs Saucier-Lafond, violon Nancy Pelletier, piano	Adulte 15\$ Étudiant 7,50\$ -12 ans gratuit réservations : yves.gauthier780@videotron.ca
10 mars Soupire Jean-Sébastien Blais, hautbois Nancy Pelletier, piano Bruce Gaulin., piano	Soirée spéciale Concert populaire du Compop Dimanche 28 octobre à 19h
14 avril Concerto Marie-Ève Arsenault, piano Leonardo Castriota, piano	Entrée gratuite (mais réservation obligatoire)
12 mai Brahms, un peu, beaucoup.... Zita Bombardier, mezzo soprano Valérie Timofeeva, piano Alexanne Trudelle-Caron, alto/violon	Artistes : Bruce Gaulin, piano Louis-Solem Pérot, violoncelle réservations : yves.gauthier780@videotron.ca ou comite.populaire@videotron.ca /418-522-0454
Adulte 15\$ Étudiant 7,50\$ -12 ans gratuit réservations : yves.gauthier780@videotron.ca	 Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

Concerts « Prestige » piano solo
Samedi 20h



Samuel Blanchette-
Gagnon
6 octobre



Bruce Gaulin
24 novembre



Rosemarie Duval-Laplante
2 mars



Philippe Gagné
6 avril

Adulte 20\$ Étudiant 10\$
 réservations : yves.gauthier780@videotron.ca



PIQUE-NIQUE À QUÉBEC : « ENGAGEZ-VOUS POUR LE COMMUNAUTAIRE »

Par Vincent Baillargeon

Le 20 septembre dernier, les groupes d'action communautaire de la Capitale-Nationale se sont de nouveau mobilisés pour interpellier les partis politiques, afin qu'ils s'engagent à réinvestir dans les services publics et les programmes sociaux ainsi qu'à mieux financer les organismes communautaires et à respecter leur autonomie.



photo : Réal Michaud

Lors de l'occupation de rue dans le quartier Saint-Roch qui aura duré plus de quatre heures et réuni une centaine de personnes.

La circulation sur la rue Saint-Joseph a été interrompue pendant plus de quatre heures. Les personnes présentes ont profité de la journée pour animer la rue avec des ateliers d'éducation populaire, des kiosques ainsi que des actions de visibilité.

En plus des animations permanentes, les personnes présentes ont profité d'une conférence en plein air. Caroline Toupin, porte-parole du Réseau québécois de l'action communautaire autonome, Nancy Beauseigle, du Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale, Johanne Arsenault d'Atout-Lire et Véronique Salmon, de l'Association pour la défense des droits sociaux du Québec métropolitain ont parlé de la réalité spécifique et des effets des coupes sur leurs groupes ainsi que de l'importance des groupes communautaire pour le tissu social.

En début d'après-midi, les personnes se sont déplacées pour effectuer des flash mobs (chorégraphies ou actions spontanées) à différents endroits du quartier Saint-Roch, pour diffuser leurs demandes dans la

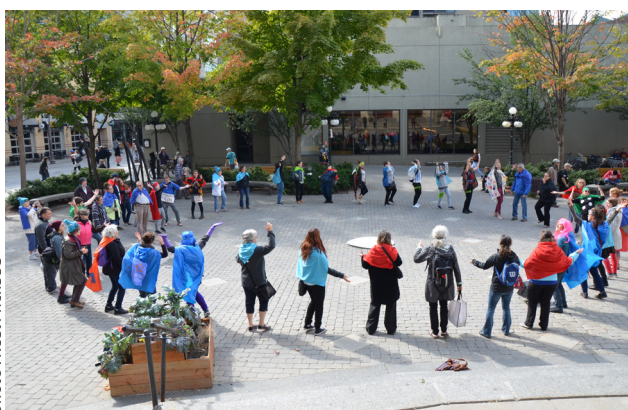


photo : Réal Michaud

Flash mob en pleine action sur le parvis de l'église Saint-Roch.

population. L'itinérance, le logement, les femmes, la pauvreté, l'environnement, la santé mentale et les familles étaient au cœur des discussions durant la journée.

Caroline Toupin a tenu à rappeler que malgré l'importance de ces enjeux, les partis politiques parlent très peu des organismes communautaires, de leurs communautés et de leurs luttes. « C'est décevant, parce que les organismes communautaires, ce n'est pas une histoire de partis politiques ou de politique partisane, c'est une histoire de communautés », a-t-elle expliqué.

Pour Anne-Valérie Lemieux Breton, porte-parole régionale de l'action, il était important de remettre l'éducation, la santé, le logement social, l'aide sociale et les CPE à l'avant-scène. « Tous nos programmes et tous nos services ont besoin d'argent frais pour reconstruire notre filet social mis à mal par des années d'austérité », ajoute cette dernière.

Le 20 septembre, en plus des groupes de la ville de Québec, ceux des régions de l'Estrie, de Montréal, de l'Outaouais, du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Mauricie, du Centre-du-Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'étaient mobilisés pour la campagne « Engagez-vous pour le communautaire ».

Maintenant que l'élection est derrière nous, espérons que les personnes nouvellement élues sauront les écouter.

NOUVELLE MOUTURE POUR L'INFOBOURG

(La rédaction) Vous l'avez constaté : le journal *L'Infobourg* vous présente un nouveau look pour commencer son année 2018-2019. Comme il s'agit de changements importants, nous aimerions connaître les réactions des lecteurs et des lectrices. Vous souhaitez nous partager vos impressions et commentaires ? On les veut !

Nous contacter...

Par courriel : comite.populaire@videotron.ca
Par téléphone : 418 522-0454

ERRATUM

(La rédaction) Dans la dernière édition de *L'Infobourg*, des erreurs se sont glissées dans le texte « Érico, trente ans de douceurs chocolatées dans le quartier ». En effet, il a été écrit que l'offre des deux glaces pour le prix d'une du mardi soir existait pour la période estivale alors que cette offre n'était disponible que pour le mois de juin. Nous nous excusons sincèrement des incon vénients causés. De plus, une erreur de compréhension de notre part nous a fait croire qu'un déménagement était possible. Nous sommes plus qu'heureux de savoir qu'Érico restera à son emplacement actuel. Encore une fois, nous sommes bien désolés des incon vénients causés.

BABILLARD COMMUNAUTAIRE



Bénévoles recherchés Tél. : 418 522-2179

Nous sommes présentement à la recherche de bénévoles !

Nous cherchons des **chauffeurs** et des **accompagnateurs** pour le service d'accompagnement-transport pour les rendez-vous médicaux (il n'est pas nécessaire de posséder une voiture). Nous sommes aussi à la recherche de bénévoles pour les **visites d'amitié**.

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps à un organisme communautaire du quartier, téléphonez-nous !

Au plaisir de vous rencontrer !

L'équipe de l'Entraide du Faubourg
369, rue Saint-Jean
Québec (Québec) G1R 1N8

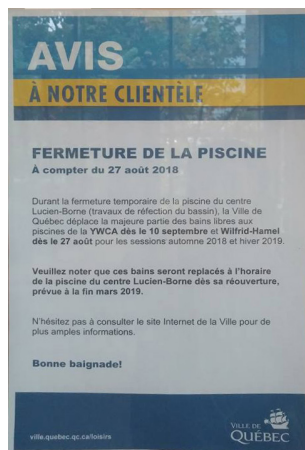
Depuis maintenant

40 ans

L'Entraide du Faubourg
Un organisme
communautaire
de soutien à domicile
pour les 55 ans et plus

Fermeture temporaire de la piscine du centre communautaire Lucien Borne La Ville augmente les périodes de bain libre gratuites à Wilfrid-Hamel et au YWCA

Par Agathe Légaré



La piscine du centre Lucien-Borne rouvrira ses portes à la fin mars 2019, si les travaux de réfection du bassin vont bien. D'ici là, la Ville de Québec invite les baigneurs et baigneuses à se rendre à l'une ou l'autre des deux piscines avoisinantes, où elle a payé l'ajout de périodes de bain libre gratuites. Il s'agit de la piscine Wilfrid-Hamel (155, rue Bigaouette) dans Saint-Sauveur, et de la piscine du YWCA (855, avenue Holland) dans Saint-Sacrement.

À Wilfrid-Hamel, la Ville augmente surtout les heures du soir, en particulier la fin de semaine. Voici le détail :

- les mardis et mercredis, de 20 h 30 à 21 h 55 (adultes) ;
- les mercredis après-midi, de 13 h 35 à 15 h (adultes et enfants) ;
- les samedis et dimanches, de 19 h à 20 h 25 (adultes et enfants).

Pour plus d'informations, composez le 418 641-6259.

Au YWCA, la Ville ajoute des baignades gratuites le matin et le midi. Les baignades gratuites sont ouvertes à aux hommes et aux femmes. Les périodes sont les suivantes :

- les lundis, mercredis et vendredis, de 7 h à 8 h 25 (longueurs) ;
- les mardis et jeudis, de 11 h 30 à 12 h 55 (longueurs).

Pour plus d'informations, composez le 418 683-2155.

À signaler : le port du bonnet de bain est « recommandé » à Wilfrid-Hamel, mais obligatoire au YWCA. Le YWCA vend d'ailleurs des bonnets à cinq dollars l'unité.

Un juge, un médiateur et un avocat vous outilleront pour préparer votre dossier, autant en demande qu'en défense!

Séances d'information gratuites

PETITES CRÉANCES

17 H 00 À 18 H 45

AU PALAIS DE JUSTICE DE QUÉBEC 300,
Boulevard Jean-Lesage, Québec (QC)
RC - 14



10 OCTOBRE 2018

12 DÉCEMBRE 2018

20 FÉVRIER 2019

10 AVRIL 2019

12 JUIN 2019

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

418.614.2470

(sans frais) 1.833.614.2470

vmorel@cjpqc.ca

Inscription en ligne sur Eventbrite!



CENTRE DE JUSTICE

Financé par:

Justice
Québec